

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 54 (1925)

Heft: 15

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ecole normale. — L'année scolaire a commencé le 29 septembre, sous le patronage de saint Michel Archange. L'Ecole compte exactement le même nombre d'élèves que l'année passée à son début : 89. Le chiffre est raisonnable et suffisant, plus que suffisant même.

Pendant trois semaines, une quarantaine d'élèves ont dû se contenter d'un dortoir provisoire, en attendant la salle « modernisée », si l'ouverture de quatre fenêtres et une meilleure disposition du local méritent une épithète aussi pompeuse. Nos dortoirs sont très modestes et l'installation en est toute « militaire ». Nous avons souhaité lui donner plus d'air. La bienveillance du Conseil d'Etat nous a permis de réaliser une première partie de cet élémentaire programme ; la seconde s'effectuera l'année prochaine.

Le chauffage se sent aussi du poids des ans. On ne s'est aperçu de son mauvais état qu'au moment de le faire fonctionner. Diverses réparations ne lui ont point rendu sa jeunesse ; la bise nous a surpris avant qu'elles fussent terminées.

Les trois ou quatre jours froids qu'il a fallu subir nous ont fait apprécier d'autant plus ses bons services. La maison est énorme, mal protégée contre les incursions de la température extérieure, percée d'innombrables portes et fenêtres. Et, dans son enfoncement au bord de la rivière, le site de Hauterive a la réputation méritée d'être un des plus froids du canton. La paroi de rocher qui barre l'horizon sud ne nous permet de jouir du soleil que six heures environ par jour, quand celui-ci réussit à percer les brouillards. Que l'on nous accorde donc de bon cœur de l'air, un éclairage et un chauffage suffisants, c'est tout le confort que nous souhaitons. Le reste viendra par surcroît.

Ce surcroît a consisté, pour le moment, en l'octroi d'une pompe à incendie. Elle est arrivée sans bruit, dans le brouillard, inaperçue du peuple étourdi. Elle se recueille et médite. Mais elle aura son jour de travail et de gloire, où elle montrera son pouvoir d'absorber et de rejeter. La petite pompe à bras, qu'è les anciens connaissent, s'est recroquevillée, boudeuse, dans sa caisse.

Après M. Favre, après M. Dessibourg, après M. Aebischer, voici que M. Levet nous a quittés. Son absence cause un gros vide dans cette maison où l'on avait coutume de le voir circuler de son pas que l'âge avait ralenti, mais qui restait infatigable autant qu'actif. Nous ne rencontrons plus son aimable sourire et nous n'entendons plus ses malicieuses réparties. Il était le chroniqueur informé de toute la longue histoire de l'Ecole normale, puisqu'il en avait connu le premier directeur, M. Pasquier, l'aumônier le plus connu, M. Horner, et toute la suite des événements grands et petits, tristes ou joyeux,

dont le moindre ne fut pas ce terrible incendie de 1884, où il joua son rôle et fit preuve de sang-froid, de courage et de dévouement. Nous l'entendions toujours avec intérêt raconter les faits d'antan, esquisser la physionomie des professeurs et des élèves d'autrefois, nous faire bénéficier surtout de son expérience avisée, de son bon sens et de son esprit pratique. Nous avons eu d'ailleurs, à maintes reprises, recours à lui encore et nous espérons le voir venir souvent en cet établissement auquel nous savons que tout son cœur demeure attaché. Que Dieu lui ménage une longue et verte vieillesse !

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Gaston Castella, professeur, en qualité de directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire ; M^{me} Céline Bonnabry, maîtresse de cuisine à l'école secondaire des jeunes filles, à Fribourg, comme inspectrice de l'enseignement des travaux manuels ; M. Emile Macheret, à Ependes, maître à l'école régionale d'Attalens ; M^{lle} Marie-Louise Nicolet, à Chénens, institutrice à l'école des filles de cette localité ; M. Louis Verdon, à Fribourg, instituteur à l'école des garçons d'Ependes ; M. Fortuné Ridoux, à Bellechasse, instituteur à l'école des garçons de Lentigny ; M^{lle} Albertine Sapin, à Estavayer-le-Lac, institutrice à l'école des filles de Matran ; M. Auguste Ody, à La Tour-de-Trême, instituteur à l'école des garçons de Pont-la-Ville ; M^{lle} Eugénie Bongard, à Praroman, institutrice à l'école des filles de Pont-la-Ville ; M^{lle} Rosalie Krummenacher, à Cheiry, institutrice à l'école des filles de Courtion ; M^{lle} Hortense Dupasquier, au Bry, institutrice à l'école des filles de Villarepos ; M. Ernest Maradan, à Progens, instituteur à l'école primaire de Bellechasse ; M^{lle} Clémentine Guérig, à Matran, institutrice à l'école mixte des Ecasseys ; M. Antoine Berset, à Villaz-St-Pierre, instituteur à l'école des garçons de Torny-le-Grand ; M. Léon Pillonel, à Torny-le-Grand, instituteur à l'école des garçons de Villaz-St-Pierre ; M^{lle} Marie Brunisholz, à Praroman, et M^{lle} Agnès Oberson, à Fribourg, institutrices aux écoles primaires de Dompierre ; M. Joseph Plancherel, à Vuarat, instituteur à l'école des garçons d'Attalens ; M. Louis Barbey, à Vuadens, instituteur à l'école mixte de Vuarat (Attalens) ; M. Hubert Gremaud, à Bossonnens, instituteur à l'école des garçons de cette localité.

La série des nominations des instituteurs et institutrices est ainsi close pour cette année.

Notre « Bulletin ». — Voici qu'il termine sa cinquante-quatrième année. C'est un grand âge ! Mais il n'a pas le droit d'être vieux et surtout de s'en ressentir ! Ce n'est point son rôle non plus cependant d'être folâtre et d'amuser ses lecteurs : le souci des âmes de demain exige que chacun prenne sa tâche au sérieux. Nous savons que ces âmes ont été sauvées par l'unique Sauveur, qui est le Christ ; nous croyons que l'Eglise catholique continue et réalise son œuvre de salut. Notre pédagogie est celle du Christ et de l'Eglise ; nous sommes

done ouvertement et nettement catholiques, sans nous soucier d'être modernes ou antimodernes. Nos lecteurs sont persuadés des mêmes croyances, se dirigent d'après le même *Credo* ; c'est un même idéal qui nous inspire et nous soutient dans notre effort pour élever les petits que leurs parents nous confient. Notre journal est ainsi comme un journal de famille, dont le but est d'en unir les membres dispersés.

Et c'est si vrai, que ses rédacteurs sont de simples instituteurs de campagne qui font part à leurs confrères et amis de leurs essais, de leurs réflexions, de leurs souhaits. Le rédacteur leur a laissé presque complètement les pages qui sont à sa disposition. S'il s'est permis de retoucher certains articles, c'est parce que, vraiment, la prose n'en était pas très présentable. Encore, à la fin de l'année, se demande-t-il s'il n'a pas été trop large et trop indulgent...

Quoi qu'il en soit, il demande qu'on l'aide et qu'on lui envoie des travaux, car son tiroir est vide. Que ceux en particulier qui ne trouvent pas intéressantes les communications de leurs collègues prennent bien vite la plume et fassent mieux. Mais le rédacteur prie ses collaborateurs de bien vouloir tenir compte des quelques points suivants : 1. Que l'on s'en tienne strictement aux sujets de pédagogie ; notre revue est une revue professionnelle et doit le rester ; 2. que l'on réfléchisse à ce que l'on veut dire et qu'on ne lui adresse plus de brouillons sans suite, sans ordre, et parfois sans orthographe ; 3. qu'on écrive *lisiblement*, afin de ne pas mettre à trop pénible épreuve la sagacité de nos imprimeuses (à qui nous devons exprimer beaucoup de gratitude, pour leur obligeante serviabilité), *d'un seul côté de la feuille, en laissant une marge* de trois centimètres au moins ; 4. qu'on laisse au rédacteur pleine liberté pour le temps et la forme de l'insertion.

Moyennant quoi les rédacteurs du *Bulletin* et du *Faisceau* feront de leur mieux pour satisfaire le plus possible les désirs de leurs abonnés. On dit qu'on ne peut jamais contenter tout le monde. Nous espérons l'un et l'autre arriver cependant à contenter tous nos lecteurs par quelques pages, sinon par toutes.

Le coin de la sympathie. — Lorsque Dieu rappelle à lui quelqu'un des nôtres, jeunes ou vieux, actifs ou retraités, le *Bulletin* serait heureux, non pas de l'annoncer, les périodiques quotidiens ou plusieurs fois hebdomadaires y pourvoient, mais de le rappeler et d'exprimer la sympathie fraternelle qui doit jaillir de nos cœurs, lorsqu'un d'entre nous est frappé par la mort. Ainsi en fut-il dernièrement de deux vétérans du personnel enseignant fribourgeois, M. Dessarzin à Charmey, M. Roubaty à Matran. Mais un tel vœu ne peut se réaliser que si les collègues voisins du défunt ou Messieurs les inspecteurs veulent bien nous envoyer un mot, une brève notice, qui ne soit pas la simple répétition de la prose déjà parue dans les journaux du pays.

Nous insérerions volontiers les événements qui touchent à la vie et à l'activité des maîtres du canton ; mais encore faut-il que quelque copie nous parvienne. Il nous répugne de reproduire ce que tout le monde a lu ailleurs.

Un saint prêtre et un ami. — Rien n'est doux au cœur de l'instituteur comme le souvenir des années d'études passées à l'École normale. Volontiers, il reparle des maîtres dévoués qui l'ont formé, comme aussi des personnes à qui le voisinage ou des visites à Haute-rive ont permis d'encourager la laborieuse jeunesse qui y travaille. M. l'abbé Louis Dousse, rév. curé à Arconciel, est de ce nombre. Né à Treyvaux, le 22 février 1846, fils de charpentier, orphelin de père et de mère à 10 ans, M. Louis Dousse ne pouvait espérer, malgré ses dispositions, se consacrer au service de Dieu. Mais M. l'abbé Horner, dont nous honorons la mémoire, sut découvrir sa vocation au sacerdoce, lui donna, en 1863, les premières notions de latin et trouva les personnes généreuses dont il avait besoin pour réaliser son but. Le 18 juillet 1873, M. l'abbé Dousse était ordonné prêtre par S. G. Mgr Marilley, puis nommé vicaire à Assens. L'année suivante, il prenait la direction de la paroisse de Pont-la-Ville, où, dans la belle église qu'il a eu l'honneur de faire construire en 1878, son industrie avisée permit d'installer de belles orgues, expertisées par M. le professeur Bovet, le 8 novembre 1925.

Après 24 ans de ministère à Pont-la-Ville, il arriva à Arconciel, où il succéda à M. l'abbé Sapin, dont le souvenir est encore dans la mémoire de plus d'un ancien instituteur. C'est de là qu'il rendait de fréquentes et aimables visites à l'École normale, où l'on conserve encore le souvenir de sa bonté, de sa simplicité charmante et des traits d'esprit dont il savait régaler ses auditeurs. Chaque année qui passe laisse pourtant une marque, si imperceptible soit-elle. Depuis plusieurs années, M. l'abbé Louis Dousse ne quitte guère sa chère paroisse. D'ailleurs, voilà 25 ans qu'il n'est plus monté dans un chemin de fer ! Il s'est si bien occupé de ses ouailles que ses paroissiens, dans un élan spontané de religieuse reconnaissance, célébrèrent avec éclat le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le 18 juillet dernier. La cérémonie, rehaussée par la présence de S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, de M. Perrier, président du Conseil d'Etat, et de nombreux membres du clergé, permit de toucher du doigt le dévouement des autorités et des sociétés locales de chant et de musique, la reconnaissance des paroissiens d'Arconciel et Pont-la-Ville, la légitime fierté des communes d'origine de Treyvaux et Arconciel, et l'affection que toute une contrée porte à ce robuste et admirable vieillard.

Je ne saurais taire toute la sollicitude de ce bon prêtre pour les maîtres d'école et leurs élèves qui, chaque année, au Nouvel-An, lui lisent, entre deux chants, un petit compliment.

Puisse le vœu, exprimé le jour de son Jubilé sacerdotal, se réaliser :
Que le Seigneur lui fasse la grâce de célébrer ses noces de diamant !
Ad multos et felices annos ! L. MOULLET.

Tous les maîtres de l'École normale se joignent aux paroissiens d'Arconciel pour souhaiter que les vœux de l'instituteur dévoué qui nous a envoyé ces lignes se réalisent, et nous répétons volontiers pour 1926, les vers que voici qui lui furent adressés, il y a bientôt un an.

Souhaits de Nouvel-An
exprimés par les élèves d'Arconciel à leur vénéré Curé
âgé de 80 ans

*Dans sa course sans trêve,
Toujours le temps s'avance ;
Un nouveau jour se lève :
Vers un autre il s'élançe.
Ainsi toujours poussée
Par le temps implacable,
L'année qui s'est passée
Vous rend plus vénérable.*

*Or, en ce nouveau jour
Que le Seigneur nous donne,
Des enfants c'est le tour,
Devant votre personne
O pasteur vénéré,
D'exprimer le doux vœu,
Par nos cœurs désiré,
Que vous soyez heureux.*

*Nous prions le Seigneur
De penser à votre âge,
D'attendrir notre cœur,
De nous rendre plus sages.
A vous nous demandons,
Pour nos nombreuses fautes,
Le sublime pardon
De votre âme si haute.*

*Et, comme en ce beau jour
Nous vous sommes soumis,
Qu'au céleste séjour
Nous soyons réunis !*

Arconciel, le 1^{er} janvier 1925.

L. MOULLET

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 17 décembre, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à la Villa Miséricorde

A *Romont* : Jeudi, 17 décembre, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'École ménagère.

Nous nous permettons de rappeler la cotisation pour 1925, soit 5 fr.